



ÉTAPE 3

DISCIPLINES		ÉVALUATION		ÉPREUVES CSRDN ²	RÉSULTAT INSCRIT AU BULLETIN
		En cours d'étape	En fin d'étape		
Français	Lire	✓	✓	✓	✓
	Écrire	✓	✓		✓
	Communiquer oralement	✓			✓
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓			✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	✓			✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	✓	✓		✓
	Comprendre des textes entendus	✓	✓		✓
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	NÉ	NÉ
Éthique et culture religieuse		✓			✓
Arts plastiques		✓			✓
Musique		✓	✓		✓
Éducation physique et à la santé		✓			✓

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc.

Épreuves CSRDN² : Le résultat de l'épreuve CSRDN compte pour 33% du résultat de l'étape 3.

Compétences non disciplinaires évaluées	
Exercer son jugement critique	
Organiser son travail	
Savoir communiquer	✓
Savoir travailler en équipe	

Un commentaire
apparaîtra au bulletin pour
les compétences ciblées.

INFORMATION AUX PARENTS

CLASSE DE :

1^{re} ANNÉE

Nom des enseignants :
gr 101 : Mélanie Lafleur

gr 102 : Isabelle Jean

gr 103 : Lucie Mathurin

Éducation physique:
Olivier Roberge
Anglais : Angelica Kozak
Musique : Danielle Carey

LA COMMUNICATION ÉCOLE - MAISON

La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.

Cette brochure se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.



PREMIÈRE COMMUNICATION

Vous recevrez une première communication écrite dans la semaine du 12 octobre 2020.

Cette communication dressera un portrait du début de l'année de votre enfant.

Elle contiendra des informations sur le plan des apprentissages et du comportement.

Des communications mensuelles sont aussi prévues dans le cas des élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan des apprentissages ou du comportement (rencontre, note à l'agenda, appel, etc.).

SOMMAIRE :

- 1^{re} communication :
Semaine du 12 octobre 2020.
- 1^{er} bulletin :
Semaine du 23 novembre 2020.
- 2^e bulletin :
Semaine du 8 mars 2021.
- 3^e bulletin :
Semaine du 5 juillet 2021.

Le dernier bulletin de votre enfant vous sera acheminé à la maison dans la semaine du 5 juillet 2021.
Ce bulletin couvrira la période du 20 février au 22 juin 2021 et comptera pour **60%** du résultat final de l'année.

ÉTAPE 1

DISCIPLINES		ÉVALUATION		RÉSULTAT INSCRIT AU BULLETIN
		En cours d'étape	En fin d'étape	
Français	Lire	✓	✓	✓
	Écrire			NÉ
	Communiquer oralement	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	NÉ	NÉ	NÉ
	Comprendre des textes lus et entendus	✓	✓	✓
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	NÉ
Éthique et culture religieuse				
Arts plastiques				
Musique		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓		✓

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc.

Le 1^{er} bulletin vous sera remis dans la semaine du 23 novembre 2020.



Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 12 novembre 2020 et comptera pour **20%** du résultat final de l'année.

ÉTAPE 2

DISCIPLINES		ÉVALUATION		RÉSULTAT INSCRIT AU BULLETIN
		En cours d'étape	En fin d'étape	
Français	Lire	✓	✓	✓
	Écrire	✓	✓	✓
	Communiquer oralement			
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus	✓	✓	✓
	Écrire des textes	NÉ	NÉ	NÉ
Éthique et culture religieuse		✓		✓
Arts plastiques		✓		✓
Musique		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓		✓

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc.

Le 2^e bulletin sera remis à votre enfant dans la semaine du 8 mars 2021.

Ce bulletin couvrira la période du 13 novembre 2020 au 19 février 2021 et comptera pour **20%** du résultat final de l'année.

